PJ n°E Gestion des eaux

Etude pour la gestion des eaux pluviales, EGEH, janvier 2020, Dossier n°2019 562

Assainissement non collectif, Limoges Métropole, juin 2017

20/02/2020 6

CEAPL Les Fonts 87 430 Verneuil sur Vienne

ETUDE POUR LA GESTION DES EAUX PLUVIALES DU SITE

Dossier n°2019 562

Version Modifications/Observations		Rédacteur	Relecteur	
V1 Janvier 2020	1 ^{ère} diffusion	Cécile POTOT Hydrogéologue	Hugues MORAT Technicien environnement	



CONSEIL ET EXPERTISE EN ENVIRONNEMENT

Siège social : 21 rue Santos Dumont - ZI Magré - BP 40001- 87001 LIMOGES cedex

Agence Sud-Ouest: 17 avenue des Mondaults - 33270 FLOIRAC

 $\textbf{Agence \^{l}le de France}: 4 \ rue \ de \ la \ Croix \ Blanche - 95370 \ MONTIGNY \ LES \ CORMEILLES$

Standard 05 55 31 86 01 **- Télécopie** 05 55 31 86 00

E-mail: contact@egeh.fr





SOMMAIRE

1.	INTRODUCTION : CONTEXTE DE L'INTERVENTION	3
2.	LOCALISATION DU TERRAIN ETUDIE	4
3.	DESCRIPTION DU SITE ET DE LA SURFACE ACTIVE	5
4.	DIMENSIONNEMENT DE L'OUVRAGE	5
5.	CONCLUSION	7

LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 : retours des services techniques de Limoges Metropole concernant la gestion des eaux pluviales du projet
- ANNEXE 2 : PLAN DE MASSE DU PROJET
- Annexe 3 : Dimensionnement de l'ouvrage de gestion des eaux pluviales
- ANNEXE 4 : CALCUL DES DIAMETRES D'AJUTAGE

CEAPL

Les Fonts, Verneuil-sur-Vienne (87) ETUDE POUR LA GESTION DES EAUX PLUVIALES DU SITE



1. INTRODUCTION: CONTEXTE DE L'INTERVENTION

Le présent dossier concerne l'aménagement d'un bassin de rétention du site CEAPL, dans le cadre d'une mise en conformité du site, situé au lieu-dit les Fonts, sur la commune de Verneuil-sur-Vienne (87).

La société CEAPL, par l'intermédiaire du cabinet ECOSAVE, a contacté le bureau d'études EGEH pour réaliser la note de calcul hydraulique de dimensionnement des ouvrages de gestion des eaux pluviales du projet.

Le projet prévoit :

- une collecte des eaux pluviales ruisselant sur l'ensemble du site par un fossé périphérique avant la zone naturelle,
- Le stockage dans un bassin de rétention en pointe sud est de la zone d'exploitation (hors partie boisée) avec rejet dans le cours d'eau,
- Ce bassin sera étanche avec vanne d'isolement pour rétention également des eaux d'extinction d'incendie.

Le calcul de la surface active du projet est détaillé dans ce dossier, ainsi que le dimensionnement de l'ouvrage de gestion des eaux pluviales.

Les Fonts, Verneuil-sur-Vienne (87) **ETUDE POUR LA GESTION DES EAUX PLUVIALES DU SITE**



2. LOCALISATION DU TERRAIN ETUDIE

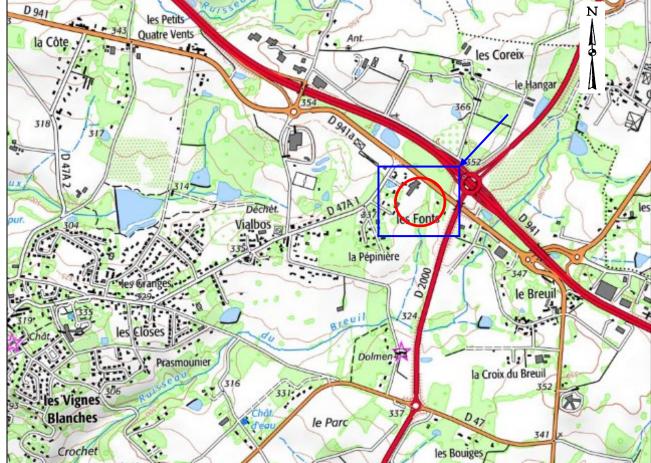
Le terrain concerné par l'étude est situé au lieu-dit les Fonts, sur la commune de Verneuilsur-Vienne (cf. extrait de la carte IGN 2031E, au 1/25 000, figure 1).

Figure 1 – Localisation géographique du terrain étudié

La topographie du terrain présente les caractéristiques suivantes :

- un terrain avec une pente naturelle de 3% orientée vers le sud-sud-est en direction du vallon boisé et du ruisseau temporaire qui s'y écoule, affluent du ruisseau du Breuil.
- un terrain situé en zone non inondable.

Extrait de la carte IGN 2031 E « LIMOGES » au 1:25000 D 941 les Petits Quatre Vents



Document IGN extrait du site geoportail.gouv.fr

L'implantation cadastrale du site correspond aux parcelles suivantes : n° 20, 381, 382 et 520 section ZO, pour une surface totale de 2,84 ha environ.

Les Fonts, Verneuil-sur-Vienne (87) ETUDE POUR LA GESTION DES EAUX PLUVIALES DU SITE



3. DESCRIPTION DU SITE ET DE LA SURFACE ACTIVE

Le site est composé de 2 bâtiments, et d'une zone de voirie et parking en enrobé et de zone de stockage, traitement en matériaux compactés. Une zone boisée de 5 685 m² en bordure est du site est conservée sans aménagement particulier (cet espace n'est pas concerné par la gestion des EP).

Les eaux pluviales collectées correspondent aux eaux de ruissellement du projet sur les surfaces aménagées.

Le calcul de la **surface active** est détaillé dans le tableau suivant à partir du plan de masse.

Type de surfaces	Superficie imperméabilisée (m²)	Capport	Surface active (m²)	
Toitures	2 450	0,9	2 205	
Voirie et parking (enrobé)	5 035	0,9	4 531,5	
Plateforme (matériaux compactés)	15 275	0,7	10 692,5	
TOTAL	22 760	0,77	17 429	

Tableau 1 -Calcul de la surface active

4. DIMENSIONNEMENT DE L'OUVRAGE

La gestion des eaux pluviales se fera par une rétention enterrée, avec un rejet régulé vers le ruisseau.

D'après les renseignements fournis par le service Eau et Assainissement de Limoges Métropole :

- la période de retour à prendre en compte pour le dimensionnement est T=10 ans
- le débit de fuite maximal est de 40 l/s/ha sur ce secteur.

Le volume à stocker est calculé par la méthode des pluies. Le débit de rejet est régulé par un système d'ajutage (orifice calibré), il est donc nécessaire d'appliquer un coefficient correcteur Ω au volume de rétention calculé, avec Ω égal à 1,5 $^{(1/b-1)}$ (b : coefficient de Montana) pour compenser la variation de débit de fuite liée à la variation de charge hydraulique au cours de la vidange de la rétention.

CEAPL

Les Fonts, Verneuil-sur-Vienne (87) ETUDE POUR LA GESTION DES EAUX PLUVIALES DU SITE



D'après la surface active et le débit de fuite autorisé, le **volume à stocker corrigé** est de **266,7 m³** (voir fiche de calcul en annexe 3).

Nous proposons la mise en place d'un bassin de régulation avec les caractéristiques suivantes :

Bassin à ciel ouvert,

- Hauteur de stockage: 1,00 m,

Volume de stockage utile : 300 m³

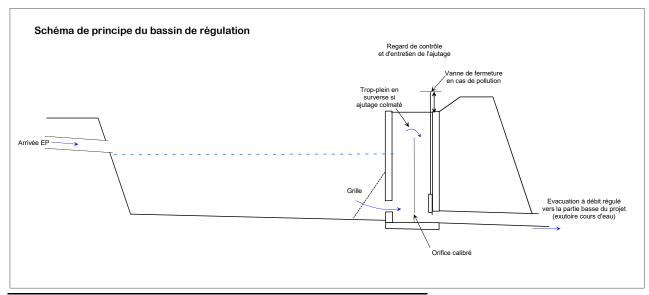
Les eaux pluviales seront collectées par un fossé périphérique. Ce bassin sera implanté en limite de parcelle et collectera l'ensemble des eaux de ruissellement du projet.

Le volume de stockage est supérieur ou égal au volume à stocker corrigé, calculé par la méthode des pluies. Ainsi, le bassin pourra gérer (stocker et rejeter à débit régulé) les eaux pluviales d'un événement pluvieux d'une période de retour de 10 ans. La localisation du bassin est présentée sur le plan de masse (annexe 2).

Le rejet vers le milieu aval se fera gravitairement via le regard d'ajutage. Le **diamètre d'ajutage** sera de **205 mm** (pour un débit maximal de 91,04 l/s et une hauteur de stockage de 1,00 m - voir fiche de calcul en annexe 4).

Nous préconisons la mise en place d'une vanne de fermeture en cas de déversement accidentel, afin de pouvoir stocker les éventuelles pollutions avant rejet au ruisseau, en attendant une prise en charge adaptée.

La figure ci-dessous présente un schéma de principe du bassin de régulation.



CEAPL Les Fonts, Verneuil-sur-Vienne (87) ETUDE POUR LA GESTION DES EAUX PLUVIALES DU SITE



5. CONCLUSION

Le présent dossier concerne l'aménagement d'un bassin de rétention du site CEAPL, dans le cadre d'une mise en conformité du site, situé au lieu-dit les Fonts, sur la commune de Verneuil-sur-Vienne (87).

La société CEAPL, par l'intermédiaire du cabinet ECOSAVE, a contacté le bureau d'études EGEH pour réaliser la note de calcul hydraulique de dimensionnement des ouvrages de gestion des eaux pluviales du projet.

Le volume à stocker est d'au moins 266,7 m³ (volume corrigé si régulation par ajutage).

Nous proposons le stockage des eaux pluviales dans un bassin de régulation d'un volume de 300 m³.



LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 : Retours des services techniques de Limoges Métropole concernant la gestion des eaux pluviales du projet
- Annexe 2 : Plan de masse du projet
- Annexe 3 : Dimensionnement de l'ouvrage de gestion des eaux pluviales
- Annexe 4 : Calcul du diamètre d'ajutage

Cécile Potot

Objet: TR: Demande de débit de fuite

De: EAU-BRANCHEMENTS < <u>eau-branchements@limoges-metropole.fr</u>>

Envoyé: vendredi 22 novembre 2019 15:18

À : Cécile Potot < c.potot@egeh.fr>
Objet : Demande de débit de fuite

Bonjour

Suite à la demande que vous aviez effectué concernant un débit de fuite sur le secteur de la commune de Verneuil, parcelles cadastrées Section ZO, n°20 et 381, je vous informe que le zonage d'eaux pluviales de Limoges Métropole préconise, dans ce bassin versant, un débit régulé de 40 l/s/ha pour une pluie de période de retour 10 ans (bien entendu dans la mesure où localement, l'exutoire ne pose pas de problèmes).

Cordialement,

Olivier BLOIS

Cellule branchements et renseignements d'urbanisme

Direction du Cycle de l'Eau / Pôle Qualité de Vie

Limoges Métropole - Communauté urbaine

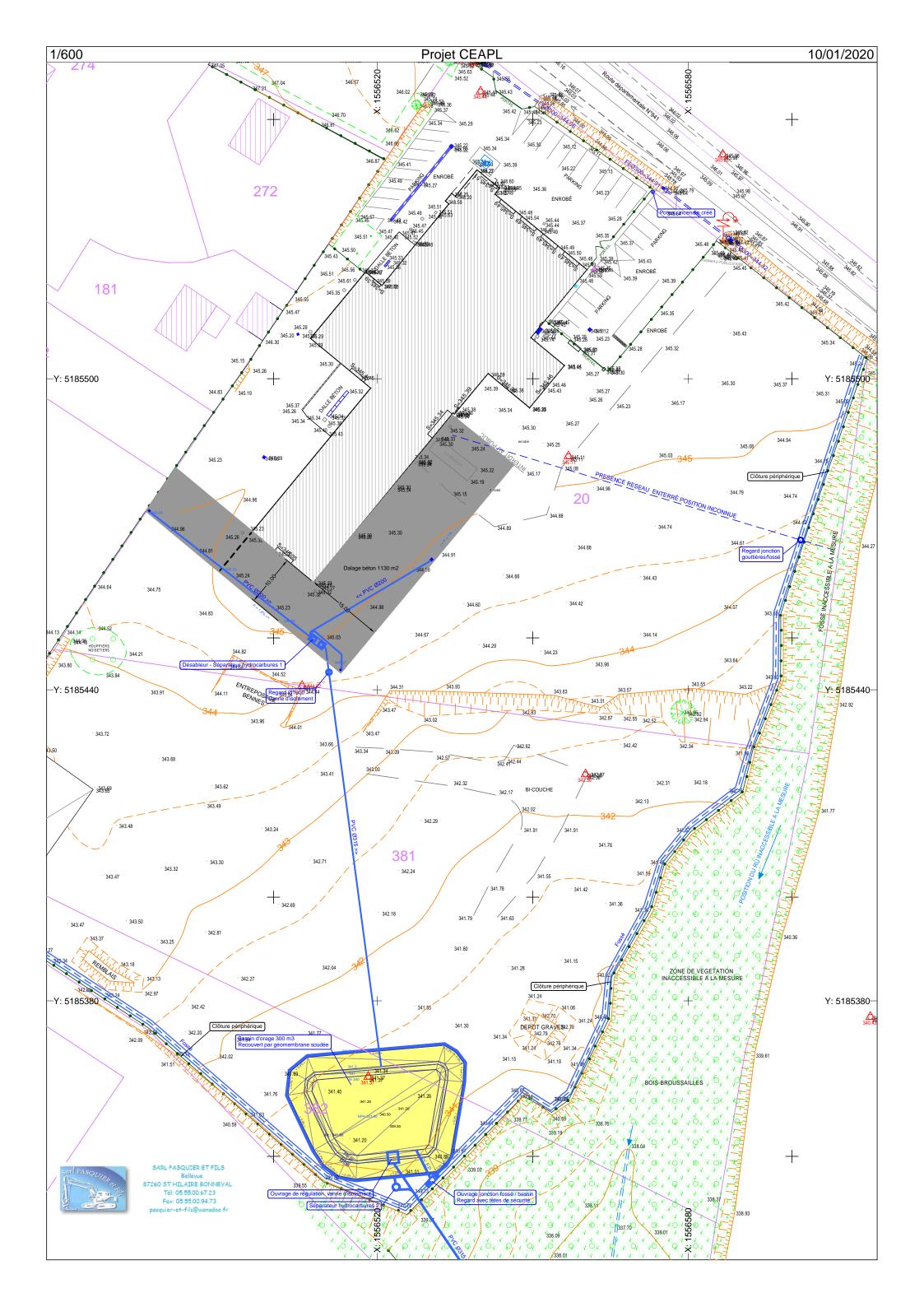
19, rue Bernard Palissy - 87031 Limoges cedex 1

05 55 45 62 30

Contact mail uniquement sur:

eau-branchements@limoges-metropole.fr





Dimensionnement des volumes de rétention

CEAPL - Les Fonts, Verneuil-sur-Vienne (87)

dimensionnement ouvrage EP janvier-20

Méthode des pluies

Calcul par les coefficients de Montana

Calcul surface active :

	surface	coeff d'apport :	Sa (m²)	
Toitures	2450	m²	90%	2205
Voirie et parking (enrobé)	5035	m²	90%	4531,5
Plateformes (empierrement)	15275	m²	70%	10692,5
Total	22760	m²	77%	17429

Surface active = 1,7429 ha

Infiltration 0,0 mm/h non pris en compte

Débit de fuite :

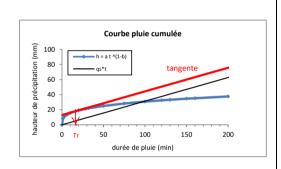
Infiltration -
$$qf_i$$
 = 0 m³/s 0 l/s

Rejet - qf_r = 40 l/s/ha Valeur fournie par Limoges Métropole 91,04 l/s 0,09104 m³/s

TOTAL -
$$qf_{tot} = 0,09104 \text{ m}^3/\text{s}$$

Débit spécifique de fuite

Temps de remplissage



Données climato Limoges - T = 10 ans (statistiques 1982 - 2016)

			•	domaine de	intervalle
durée t	а	b	Tr (min)	validité ?	utilisée ?
pour 6 min < t <192 h	7,962	0,707	17,10	oui	OUI

Hauteur maximale à stocker

hauteur max =
$$Tr*qs /60 *(b/(1-b))$$

= 12,93 mm

Volume à stocker :

V à stocker =
$$10$$
*h max*Sa
= $225,43 \text{ m}^3$

Si rejet par ajutage

coefficient de correction du volume

$$\Omega = 1.5 * ^(1/b-1)$$

= 1.1830

Volume corrigé =
$$V * \Omega$$

= 266,67 m³



Dimensionnement des dispositifs d'ajutage

CEAPL - Les Fonts, Verneuil-sur-Vienne (87)

Bassin de régulation des EP novembre-19

Débit de rejet Q : 91,04 l/s

Coef dépendant de la forme de l'orifice m : 0,62

Accélération de la pesanteur g : 9,81 m/s²

Charge hydraulique sur l'orifice h : 1 m

Diamètre du dispositif d'ajutage

$$D = \sqrt{rac{4Q}{\pi\mu\sqrt{2gh}}}$$

D= 205 mm





COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LIMOGES METROPOLE

Direction de l'Assainissement et des Espaces Naturels Service Public d'Assainissement Non Collectif

64, avenue Georges Dumas CS 10001

87000 LIMOGES 87031 Limoges Gelev 1

tél.: 05-55-45-79-87 93 - 4 1

fax: 05-55-45-79-83

Demande d'installation d'assainissement non collectif

N° du dossier:	ate d'enregistrement:				
+					
Date de la demande 9./.0.6. 20 7					
Date de la demande de permis de construire, le cas échéant :					
Nom et prénom du propriétaire : DUSSEL Jocques Adresse : T. amcièmm 151					
Code Postal: 8:7432. Commune: Vene	uil ser Vienn				
Adresse de l'installation projetée : Famo					
Commune Verreuit sen Vienne Section et numéro du cadastre du projet :	Code Postal: 8.743つ。 ての よっ				
Pièces à fournir en plus du présen	t formulaire (en 3 exemplaires)				

PARTIE RESERVEE AU SPANC

- Un plan de situation de la parcelle
- Un plan de masse du projet de l'installation d'assainissement non collectif, sur

base cadastrale, au 1/200 ou 1/500 précisant :

la position de l'immeuble et les limites de propriété

la position des différents ouvrages d'assainissement et des canalisations l'emplacement de source, puits et ruisseau dans un rayon de 100m

l'emplacement des fossés, des bâtiments annexes, des arbres

le sens de la pente

le mode d'évacuation des eaux pluviales

- Rapport de l'étude de sol (ou autres justificatifs de la nature du sol) le cas échéant,
- Un plan en coupe de la filière et de l'habitation

NATURE DU PROJET				
CONSTRUCTION NEUVE				
REHABILITATON DE L'EXISTANT				
REALISATION DU PROJET				
NOM DU CONCEPTEUR: CRX I nachiene a limoges.				
NOM DU CONCEPTEUR: C.R.X. Ingenient à limoges.				
Nom de l'installateur prévu : Non difimi & ce stade				
CARACTERISTIQUES DE L'IMMEUBLE				
☐ habitation individuelle: Résidence principale ☐ Résidence secondaire ☐ Nombre de chambres:				
(A) autre type de locaux				
autre type de locaux Nature GARAGE Automobile.				
☐ Nombre de personnes fréquentant l'établissement				
CARACTERISTIQUES DU TERRAIN ET DE SON ENVIRONNEMENT				
. superficie totale de la parcelle :1.2.6. R.O m²				
- Le terrain est-il desservi par un réseau public d'eau potable ? ☑ oui ☐ non				
- Pente du terrain prévu pour les ouvrages d'assainissement : ☑ faible < 5% ☐ moyenne entre 5 et 10% ☐ forte 10%				
- Présence d'un captage (puits ou forage) d'eau à proximité des ouvrages ? □ oui 図 non □ ne sait pas				
- Est-il destiné à la consommation humaine ? \square oui \square non \square ne sait pas				
si oui, distance par rapport au dispositif de traitement : m				
Destination des eaux pluviales				
☐ réseau de surface (fossé, caniveaux,)				
infiltration sur la parcelle				
☐ rétention (cuve, mare)				
□ autre, préciser				
RAPPEL : le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement (fosse ou drains d'infiltration) est interdit.				
LES ETUDES REALISEES SUR LE TERRAIN NB: ces études sont recommandées afin d'une part de caractériser au mieux l'aptitude du sol à l'épuration et/ou l'infiltration des eaux usées, et d'autre part de définir la filière d'assainissement la plus appropriée. De plus, dans le cadre de l'instruction de la présente demande, elles peuvent être exigées auprès du pétitionnaire par le service responsable du				
contrôle.				
j				
Etude de sol				
. Une étude a-t-elle été réalisée ?				
OUI MON				
Si oui, joindre une copie du rapport au présent dossier et utiliser les résultats de l'étude pour remplir ce				

DEFINITION DE LA FILIERE Le dispositif de pré traitement des eaux usées Fosse septique toutes eaux ☐ Fosse septique (eaux vannes seules) Volume3,6..m³ . Une ventilation haute est-elle prévue ? : DOUI X NON . Un extracteur est-il prévu ? OUI NON si oui Type (éolien, statique,...) :.... . Est-il prévu un préfiltre ? 🗹 OUI 🛚 NON – Si oui, volume L . Est-il prévu un bac à graisses ? : ☐ OUI 💋 NON Si oui. volume:....L . Autres dispositifs Le dispositif de traitement des eaux usées ☐ tranchées d'épandage à faible profondeur longueur total des drains :.....m nombre de tranchées d'infiltrations :..... ☐ lit d'épandage ou surface:.....m² OU ☐ lit filtrant non drainé à flux vertical surface du filtre.....m2 ☐ lit filtrant drainé à flux horizontal ou surface du filtre.....m2 ☐ lit filtrant drainé à flux vertical ou surface du filtre.....m² ☐ tertre d'infiltration ou surface du filtre.....m2 ☐ lit à massif de zéolithe ou surface du filtre.....m2 surface du filtre......m² Autres (dont dispositifs agréés par Ministère Ecologie et Santé). Filtre Om part Coco 65 H ou (joindre une note technique descriptive) . Un rejet des effluents est-il prévu après traitement ? OUI DYNON si oui, quel est l'exutoire des effluents traités (fossé privé,communal, cours d'eau,...): 1 5 . Avez-vous une autorisation de déversement écrite du gestionnaire de l'exutoire ? □ OUI □ NON si oui, la joindre à votre demande. **ENGAGEMENT DU PROPRIETAIRE** Je certifie exacts les renseignements fournis : A la demande du service chargé du contrôle, je m'engage à faire réaliser une étude pédologique. Je m'engage à réaliser, ou à faire réaliser les travaux d'assainissement conformément à ce dossier en respectant les prescriptions des Arrêtés interministériels du 7 septembre 2009 et du D.T.U. 64-1. J'autorise l'accès de ma propriété aux agents du service chargé du contrôle dans le cadre de l'instruction du dossier de cette demande. Je m'engage à régler les frais de contrôle de conception et d'implantation de l'installation d'assainissement non collectif au vu de l'avis payable à réception transmis par les services de la Trésorerie (le montant de cette prestation est fixé par délibération prise par le Conseil Communautaire de Limoges Métropole chaque année). Après exécution des travaux et avant recouvrement des ouvrages, je m'engage à prendre contact avec le Service Public d'Assainissement Non Collectif afin que la compalibilité de la fillère avec le dossier de demande d'assainissement soit vérifiée. le Os join 2017 Fait à . V. V.

Signature:

3

PARTIE RESERVEE A LA MAIRIE CONCERNEE

(à vérifier par la mairie avant transmission au SPANC)	XEMPLAIRES
- Le présent formulaire dûment complété	O THE WAY TO BE
- Un plan de situation de la parcelle	
- Un plan de masse du projet de l'installation d'assainissement non collectif, sur base cadastrale, au 1/200 ou 1/500	
- Un plan en coupe de la filière et de l'habitation	0
- En cas de rejet vers un fossé communal, le Maire autorise-t-il ce rejet ?	Oul O Non O
PARTIE RESER	VEE AU SPANC
Fig	
Filière préconisée par l'étude de sol (le cas échéant) :	
Avis du contrôleur	
☐ Avis favorable : la filière d'assainissement projetée l'habitation et à l'ensemble des contraintes environnement	est conforme aux caractéristiques de entales du terrain étudié.
Avis favorable sous les réserves sulvantes	
A vito involuble sous les leserves survaintes	
Voir courmer	$-C_{1}$ $-C_{2}$ $-C_{3}$
N.B.: En cas de non respect de ces réserves lors de	l'exécution des travaux, le SPANC se
réserve le droit de donner un avis défavorable pour la co	onformité du système.
Avis défavorable : la filière d'assainissement n'est	
 Avis défavorable : la fillère d'assainissement n'est l'habitation et à l'ensemble des contraintes environneme 	pas adaptee aux caracteristiques de
Translation of a Fonschible des contraintes environmente	ritales du terrain étudie. En ellet.

Fait à dumegs le 01./08/20	17- 40 10-4 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10
Nom et signature du contrôleur : U.S. Romm C.Ro	malif
	VICA DU MAÎDE
	VISA DU MAIRE
Voive	FIOS tions le 25 août 2017
	raine, Robert Robert
AL VI	The project of the pr
	The state of the s



Pôle Qualité de Vie Direction de l'Assainissement et des Espaces Naturels

Affaire suivie par : Yohann CHAUDEL

Tél.: 05.55.45.93.42

Réf.: 16800 - 08/08/2017

Objet: Avis sur la conception du projet d'assainissement.

Monsieur,

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a bien reçu votre dossier concernant une demande d'implantation d'un dispositif de traitement des eaux usées autonome dans votre propriété située au 7 ancienne 141 sur la commune de VERNEUIL SUR VIENNE.

Compte tenu de l'essai d'infiltration réalisé par le cabinet Alpha BTP ouest, la filière d'assainissement que vous proposez est constituée des éléments suivants :

-une fosse toutes eaux de 3,6 m3 suivie d'un filtre compact de type Ecoflo (sortie haute) du fabricant Premier Tech Aqua et présentant une capacité de traitement de 6 Eq/hbts -l'élimination des eaux traitées par l'intermédiaire d'une zone d'infiltration présentant une surface totale de 20m2.

Après examen du dossier, notamment au vu de la capacité d'accueil de la construction, un <u>avis favorable</u> a été donné à votre demande avec les réserves suivantes :

- -Ce dispositif sera implanté conformément à l'arrêté Ministériel du 7 septembre 2009 modifié en date du 7 mars 2012 fixant les prescriptions techniques applicables aux dispositifs d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2kg/j de DBO5.
- -L'unité de traitement devra être mise en place conformément aux règles de pose du fabricant ainsi qu'aux prescriptions de l'agrément ministériel n°2016-003 relatif au produit concerné.
- -La fosse toutes eaux devra comporter des canalisations d'entrée d'air et d'extraction des gaz prolongées au-dessus de la toiture et jusqu'à l'air libre. De plus, afin de limiter les risques d'odeur et de corrosion de la fosse, un extracteur devra être installé à l'extrémité du tuyau d'extraction des gaz.
- -Le dispositif de gestion des eaux pluviales devra être implanté de façon à éviter tout phénomène de saturation du secteur "eaux usées" (une distance minimale de 10 mètres en aval par rapport au dispositif de traitement est recommandée).
- -Le dispositif de traitement devra être implanté à une distance minimale de :
 - 5 mètres de l'habitation,
 - 3 mètres par rapport aux limites de propriété et de toute plantation.

.../...

2 2 AOUT 2017

MAIRIE de VERNEUIL-SUR-VIENNE

2 5 AOUT 2017

COURRIER REQU

Monsieur DUSSEL Jacques 7 ancienne 141 87430 VERNEUIL SUR VIENNE

Communauté d'agglomération Limoges Métropole – 19 Rue Bernard Palissy – CS 10001 – 87031 Limoges cedex

Cet avis porte uniquement sur des vérifications techniques en matière d'assainissement non collectif et ne correspond pas à une autorisation d'urbanisme. Il constitue l'attestation de conformité du projet d'assainissement non collectif à joindre obligatoirement à la demande de Permis de Construire en application de l'article R 431-16 du Code de l'Urbanisme.

Dès l'achèvement des travaux, un contrôle d'exécution de l'installation devra être effectué, tranchées ouvertes, par le SPANC.

Aussi, avant le début des travaux, je vous demande de prendre contact avec ce service pour convenir des modalités du contrôle (05-55-45-93-42).

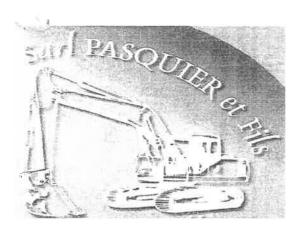
De plus, vous voudrez bien faire part auprès de l'installateur de l'ensemble des prescriptions techniques édictées dans le présent avis et des éléments indiqués dans le plan de masse du projet validé.

Enfin, les missions assurées par le SPANC donnant lieu au paiement par l'usager d'une redevance, les frais liés à l'instruction complète de votre dossier comportant l'ensemble des vérifications obligatoires d'un montant de 242,64 € nets de taxe vous seront facturés à l'issue du contrôle d'exécution de la filière conformément au Règlement de service en vigueur.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Bruno GENEST
Vice-Président
Communauté d'agglomération
Limoges Métropole

PJ: Votre dossier de demande d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif.



BELLEVUE - 87260 ST HILAIRE BONNEVAL

Référence

VERNEUIL S/VIENNE

N° intracom client:

TERRASSEMENT -

ASSAINISSEMENT -

TRAVAUX PUBLICS -

SCI DUPAS

Les Fonts

87430 VERNEUIL S/VIENNE

SAINT HILAIRE BONNEVAL le, 30/04/18

Facture N° 201804043

Montant HT CHANTIER: REALISATION ASSAINISSEMENT - VERNEUIL S/VIENNE 1.00 Forfait 208.80 € 208.80 € - Déplacement sur chantier. 1 080.00 € - Reprise réseau eaux usées et démolition fosse existante. 1.00 Forfait 1 080.00€ - Fourniture et pose micro-station SOLIDO 6 EH 1.00 Forfait 6 000.00 € 6 000.00 € - Fourniture et pose d'un ensemble pour passage voiture SOLIDO 1,00 Forfait 525,00€ 525,00€ (3.5 T maxi) -Fourniture et pose d'une pompe de relevage entre la micro-station Forfait 1 180.00 € 1 180.00 € 1.00 "l'aire de dispersion y compris regard pour poste de relevage passage voiture (3 T maxi) - Réalisation d'une aire de dispersion de 25 m² 1,00 Forfait 1 280,00 € 1 280,00 €



Code	Base	Taux	Montant -	Total HT	Escompte	Total TTC	Acompte	NET A PAYER
1	10 273,80 €	20%	2 054,76 €	10 273,80 €	0,00€	12 328,56 €	0,00€	12 328,56 €
- in . in			ngg Arom, Pa					

Total 10 273,80 €

2 054,76 €

Page

Conditions de règlement :

12 328,56 € A RECEPTION

30/04/18

Téléphone: 05 55 00 67 23 Télécopie: 05 55 00 94 73 Courriel: pasquier-et-fils@wanadoo.fr

Capital de 100 000 €

RCS Limoges B 343 759 064 (88 B 54) Siret: 343 759 064 00011 - NAF: 4312A

Nº Intracommunautaire: FR73943759064

Code IBAN: FR76 3005 6001 6001 6022 7706 047 (BIC: CCFRFRPP)

Code IBAN: FR76 1055 8045 0712 8759 0020 092 (BIC: TARNFR2L)

Site : http://www.travauxpublics-terrassement-87.fr/